

DÉNOMINATION DE CHEMINS

à Meyrin.

Du 27 Mai 1927

LE CONSEIL D'ETAT,

Sur la proposition des Départements de l'Intérieur et de l'Agriculture et des Travaux publics;

ARRÊTE:

A) D'approuver, sous réserve indiquée lettre B), la délibération du Conseil Municipal de la Commune de *Meyrin*, en date du 11 Mars 1927, par laquelle ce Conseil décide:

Vu la proposition faite par les propriétaires intéressés;

De donner les noms suivants à différents chemins communaux:

1) Chemin de la Citadelle, au chemin qui dessert le morcellement Baumgartner, à Feuillasse.

2) Chemin de la Violette, le chemin dit « de l'École », près du café Gerdil, à Cointrin.

3) Chemin Riant-Bosquet, le chemin qui dessert le morcellement de l'Avanchet, à Cointrin.

B) Lorsque la délibération sera communiquée au Registre Foncier, elle devra être accompagnée d'un plan explicatif précis.

Certifié conforme:

Le Chancelier: Théodore BRET.
